

## Avec Macron et Hulot, "nous sommes entrés dans une ère de régression" de la politique d'environnement

L'ancienne ministre de l'Environnement Corinne Lepage, qui avait appelé à soutenir Emmanuel Macron en 2017, reconnaît dans cette tribune s'être trompée : le gouvernement nous a fait entrer en matière écologique "dans une ère de régression d'autant plus dangereuse qu'elle s'accompagne d'une communication permanente et habile directement contraire à la réalité des choix qui sont opérés".

☐ Corinne Lepage est présidente de **Cap21/Le Rassemblement citoyen**.



Lorsque j'avais décidé à la fin de l'année 2016 de soutenir la campagne d'Emmanuel Macron<sup>1</sup>, je ne l'avais pas fait en raison de ses convictions écologistes mais parce que je pensais sincèrement que son intelligence lui avait permis de percevoir la gravité des défis auxquels nous sommes confrontés et la nécessité d'entreprendre dans ce domaine comme dans les autres des réformes de structure permettant de changer de logiciel. La nomination de Nicolas Hulot numéro trois du gouvernement était d'excellent augure.

Malheureusement, je me suis trompée car la politique menée aujourd'hui par M. Macron est différente de celle de ses prédécesseurs, mais au mauvais sens du terme. Nous sommes en effet entrés dans une ère de régression d'autant plus dangereuse qu'elle s'accompagne d'une communication permanente et habile directement contraire à la réalité des choix qui sont opérés.

Les discours sont brillants, qu'il s'agisse de ceux du président de la République, qui se veut le chantre mondial de la lutte contre le dérèglement climatique, ou de ceux du ministre d'État, qui défend d'autant mieux une vision écologique du monde qu'elle concerne le très long terme et permet donc de passer sous silence les décisions catastrophiques et contre-productives qui sont prises. À ceci s'ajoute le fait que le ministre d'État s'est vu imposer de présenter lui-même comme de bonnes décisions les arbitrages qu'il a perdus, donnant ainsi le sentiment que plus personne ne défend l'environnement.

Et pourtant, sur quelques dossiers, les régressions sont patentes.

☐ Commençons par l'énergie ; l'abandon du 50 % de nucléaire en 2025 qui se double d'une volonté qui s'affirme chaque jour davantage de construire de nouveaux réacteurs nucléaires et de faire durer jusqu'à 60 ans des réacteurs dont les défaillances ne cessent de croître. Pour maintenir ce haut niveau de nucléaire, les choix avancés dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie sont les plus mauvais pour les énergies renouvelables comme pour l'efficacité énergétique et ils

<sup>1</sup> <https://reporterre.net/Corinne-Lepage-Voici-pourquoi-je-soutiens-Emmanuel-Macron>

s'accompagnent de tout ce qui peut être imaginé pour réduire l'autoconsommation, défavoriser la croissance du renouvelable et faire supporter par les contribuables la dette démesurée d'EDF.

❑ Continuons par la lutte contre la pollution de l'air : avec des feuilles de route qui n'ont convaincu personne et surtout pas la Commission européenne, le refus de s'attaquer réellement au diesel et de prendre quelque mesure que ce soit qui pourrait être désapprouvée par le monde de l'automobile.

❑ Poursuivons avec la délivrance de permis d'hydrocarbures, notamment en outre-mer, et de permis miniers passés d'autant plus inaperçus que la communication autour de la loi sur l'interdiction de nouveaux permis d'hydrocarbures a laissé supposer aux pauvres citoyens que nous sommes que ceux-ci étaient effectivement interdits.

❑ Le plus grave tient aux atteintes multiples portées au droit de l'environnement

❑ Et que dire de l'abandon en rase campagne de la plupart des engagements pris en faveur du bio, du refus de créer un fonds d'indemnisation des pesticides au motif que les études sont insuffisantes ou encore d'inscrire dans la loi l'engagement de sortir du glyphosate dans les trois ans ? Ceci s'ajoute à la position catastrophique prise par la France au niveau communautaire sur la définition des perturbateurs endocriniens directement opposée à la position courageuse de Ségolène Royal.

❑ À quoi encore s'ajoutent la remise en cause de la loi Littoral dans la loi Élan alors que le grignotage des côtes du fait de l'érosion marine devrait conduire au contraire en étendre le contenu,

❑ l'abandon des mesures de protection de la loi Abeille concernant les ondes électromagnétiques, alors même que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) vient enfin de reconnaître la réalité des pathologies liées à l'électrosensibilité et une série de décisions individuelles qui sont autant de décisions défavorables à la protection des ressources, de la biodiversité et de la santé humaine : usine Total de la Mède, qui va utiliser massivement de l'huile de palme venue de Malaisie (contre, dit-on, la vente de Rafale<sup>2</sup>), autorisation des rejets et de stockage à terre pour Alteo, etc. La liste n'est pas exhaustive.

❑ Le plus grave tient sans doute aux atteintes multiples portées au droit de l'environnement, qui devient dans bien des cas une option et non une obligation. Au nom de l'expérimentation, il est désormais possible de s'affranchir des normes environnementales ; les études d'impact sont réduites à leur plus simple expression, la rubrique des installations classées soumises à autorisation se réduit comme une peau de chagrin au bénéfice d'installations soumises à une simple déclaration voire à rien.

❑ Et la démocratie environnementale s'est perdue dans les sables mouvants d'une réforme constitutionnelle dans laquelle la troisième chambre, qui aurait dû être celle du long terme avec les droits de veto indispensables, va rester un accessoire peut-être même dangereux si la réforme prétend la substituer à toutes les autres expressions de la société civile.

Un quinquennat dure cinq ans. Il reste quatre ans pour changer de braquet, de direction et de sens.

➤ Lire aussi : [Macron et l'environnement : de belles promesses, un lourd passif](#)

**Source** : Courriel à *Reporterre*

**Photos** :

. chapô : Emmanuel Macron et Nicolas Hulot lors de la COP23, mi-novembre 2017, en Allemagne.

<sup>2</sup> <https://reporterre.net/Pour-vendre-des-Rafale-a-la-Malaisie-la-France-autorise-l-huile-de-palme-dans>

@energy\_observer sur [Twitter](#)

- Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.



portrait : © Corinne Lepage

Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre,  
qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.